



Association SECOUTOURISME  
7, Impasse Saint Jean de la mer  
29900 Concarneau

### **Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 18 mai 2014**

*Le 18 mai 2014 à 18 heures, les fondateurs de l'association « Secoutourisme » se sont réunis en assemblée générale constitutive au siège de l'association situé 7, impasse Saint Jean de la Mer 29900 Concarneau*

Sont Présents :

*Franck Picaut demeurant à Concarneau  
Jonathan Combelles demeurant à Concarneau  
Daniel Durrière demeurant à Riec-sur-Belon  
David Suisse demeurant à Melgven*

*L'assemblée générale désigne Franck Picaut en qualité de président de séance et Jonathan Combelles en qualité de secrétaire de séance.*

*Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.*

*Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :*

- présentation du projet de constitution de l'association ;*
- présentation du projet de statuts ;*
- adoption des statuts ;*
- désignation des premiers membres du conseil ;*

*Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.*

*Il ouvre la discussion et rappelle le but de l'association qui de par sa vocation éducative, sociale, humanitaire et philanthropique a 3 objectifs :*

*\* éveiller le public à un comportement civique en effectuant des initiations gratuite sur les différents gestes de secours et en les dirigeants vers les associations locales de formations agréées de secourisme.*

*\* participer à la dotation de matériel de secourisme (type DEA) dans les locaux à forte influence de public et en premier lieu, les OTSI de Bretagne.*

*\* aider au financement de matériel de secourisme, achat divers de matériel et/ou apport d'aide financière envers les associations qui agissent dans un but humanitaire.*

*L'association est déjà partenaire avec une association à but humanitaire franco-vietnamienne.*

*Suite à la présentation, personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.*

**1<sup>ère</sup> délibération :** *L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.*

**2<sup>ème</sup> délibération** : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil ci-dessous :

-Franck Picaut de nationalité Française demeurant au 7, impasse Saint jean de la mer, 29900 Concarneau : profession sapeur-pompier membre du conseil et président de l'association.

-Daniel Durrière de nationalité Française demeurant au 2, rue des sports, 29340 Riec-sur-Belon : profession gérant d'EURL membre du conseil et vice-président de l'association.

-Jonathan Combelles de nationalité Française demeurant au 7, rue des martinets, 29900 Concarneau : profession Conseiller en gestion d'entreprise membre du conseil et trésorier de l'association.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée de 3 ans renouvelable par tiers, lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos, annuellement.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

Signature

Franck Picaut  
Président de séance

Jonathan Combelles  
Secrétaire de séance

